



HAL
open science

IDP - Institut du développement et de la prospective

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. IDP - Institut du développement et de la prospective. 2009, Université polytechnique Hauts-de-France. hceres-02032740

HAL Id: hceres-02032740

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032740v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

IDP (EA 1384)

de l'Université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

IDP (EA 1384)

de l'Université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

mars 2009



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : IDP

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 1384

Nom du directeur : Mme Karine PARROT

Université ou école principale :

Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

Jeudi 30 octobre 2008



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Yvon PESQUEUX, CNAM

Experts :

Mme Catherine BAUMONT, Université de Bourgogne

M. Martin COLLET, Université Paris 11

M. Patrick NAVATTE, Université de Rennes 1

Mme Sandra PONCET, Université Paris 11

M. Philippe RAIMBOURG, Université Paris 1

M. Alain SCHATT, Université de Bourgogne

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

M. Philippe DESBRIERES, CNU

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

M. Patrick ROUSSEAU



Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Patrick LELEU, IAE

M. Alexandre BONDUELLE, FDEG

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Patrick MILLOT, Université de Valenciennes et du Hainaut-Cambrésis



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

- Effectif, dont enseignants-chercheurs, 42, techniciens et administratifs, 1 ADT à 20% ;
- Nombre de HDR, 15 ; nombre de HDR encadrant des thèses, 7 ;
- nombre de thèses soutenues, 2, nombre de thèses en cours, 21, nombre de thésards financés (4 ATER) ;
- nombre de membres bénéficiant d'une PEDR, 2 ;
- nombre de publiants : 15 ;

2 • Déroulement de l'évaluation

Les documents ont été reçus en temps et en heure. Ils ont permis une appréciation de la situation de l'équipe et de ses projets. La journée a commencé par une présentation générale de la « crise » du laboratoire par le Vice-Président « recherche » de l'Université.

Le reste de la matinée a été consacré au Bilan critique de l'EA en termes de publications et d'activités équipe par équipe et à une discussion avec la nouvelle équipe venant de prendre l'EA en charge en septembre 2008 et ayant donc préparé le document préliminaire à la visite.

L'après-midi fut dédiée aux projets des différentes équipes constitutives de l'EA.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

La situation de l'EA est critique et les membres de l'équipe le savent. Elle vient d'être reprise en main par un directoire constitué par les Professeurs agrégés récemment nommés.

Le projet présenté dans le document et par les membres de ce directoire est construit sous un prisme pluridisciplinaire. Il s'articule autour de deux équipes : le LIEN et le LARIME et autour de trois disciplines principales : le droit, l'économie et la gestion. Cette équipe ayant pris ses fonctions en septembre, le projet a bien sûr été rédigé rapidement, mais il ne pouvait en être autrement. On ne peut que souligner, dans un tel contexte, les efforts faits pour dégager un axe de recherche global centré sur « les barrières à l'échange » qui non seulement permet de créer des synergies entre les équipes et les disciplines mais trouve également un ancrage dans le projet scientifique de l'UVHC au sein des projets émergents « Recherche sur les transports ». Cette équipe fait preuve d'un volontarisme manifeste qui mérite une écoute et le soutien de l'Université exprimé par son Vice-président recherche est à souligner.



4 • Analyse équipe par équipe et par projet

Les équipes ont repris les projets présentés le matin . Ce projet reste à préciser notamment sur certaines mises en synergie mais c'est l'adhésion de principe qui a semblé le plus important aux yeux du comité.

5 • Analyse de la vie de l'unité

- En termes de management : L'équipe est actuellement constituée d'un directoire comprenant les professeurs récemment nommés à l'Université
- En termes de ressources humaines : Les effectifs sont suffisants mais la composante FDEG et l'IAE sont de création récente. La croissance des effectifs étudiants a donc été considérable (de 180 à 730 de 1997 à 2007 pour l'IAE, 2000 étudiants sur les 10000 de l'Université étant étudiants de la FDEG et de l'IAE). De nombreux programmes ont donc été développés et l'essentiel des efforts de l'équipe a été consacré au développement pédagogique. C'est ainsi que s'est nouée de façon croissante une contradiction entre les activités pédagogiques et les activités de recherche, ce qui explique le point de rupture qui est celui d'aujourd'hui.
- En termes de communication : Trop récente pour être évaluée en tant que telle

6 • Conclusions

- **Points forts :**
- L'enthousiasme et le dynamisme de la nouvelle équipe venant de prendre en charge le projet de développement de la recherche. Un projet structurant sur les « barrières à l'échange » est proposé, projet dans lequel les forces scientifiques en présence peuvent trouver des synergies et développer une niche.
- La qualité du dossier de publications en Economie.
- Il y a beaucoup de « nouveaux » recrutés (jeunes qui plus est), ce qui crée l'opportunité d'un nouveau démarrage
- Le soutien du Vice-Président à la « recherche » de l'Université et celui de l'Université en général, marqué par un volontarisme affiché et des mesures concrètes de soutien à la recherche : limitation de la charge d'enseignement à 192 HETD pour les MCF nouvellement recrutés, soutien financier aux projets émergents.

- **Points à améliorer :**
- Globalement, les publications sont insuffisantes en droit et en gestion, mais ce bilan ne peut être imputé à la nouvelle équipe qui a accueilli le comité d'expert.
- Le projet a été rédigé rapidement en raison de certains changements structurels récents : ce projet montre des éléments porteurs et peut gagner aisément en maturité.
- Le comité souligne la contradiction qui apparaît aujourd'hui entre le développement nécessaire de la recherche et une activité pédagogique forte.
- Le domaine des sciences de gestion semble manquer de plusieurs véritables porteurs de projet.

- **Recommandations :**
- Laisser un horizon de 4 ans à cette nouvelle équipe pour lui permettre de produire quelques résultats tangibles.
- Pour les chercheurs, collaborer avec des centres confirmés, en particulier les centres de recherches voisins de l'Université de Lille et valoriser ces collaborations.



- Pour la direction de l'Université, tout faire pour conserver les leaders en matière de recherche, en particulier les Professeurs récemment nommés en leur offrant les conditions qui leur permettront de développer la recherche. L'appui au développement de la recherche en science économique et en sciences de gestion par un (ou plusieurs) recrutement(s) d'ici deux ans apparaît de ce point de vue essentiel.
- Ceci pourrait passer par la mise en place d'un système d'incitation à la recherche (décharges de cours et / ou soutien financier ciblé).
- Les professeurs invités devraient être plus sollicités pour effectuer des recherches en commun avec les membres du laboratoire. Il s'agit d'une politique nouvelle à mettre en place.
- Le potentiel humain est présent mais les recrutements à venir devraient être orientés vers des profils d'enseignants-chercheurs en accord avec les thématiques de recherche du projet plutôt que sur les besoins pédagogiques.
- Le sacrifice de programmes de formation consommateurs de ressources pédagogiques au détriment de l'activité de recherche devrait être envisagé.
- Un effort en matière de dynamique de groupe est à engager afin que les non publiants trop nombreux dans l'état actuel des choses se mettent à publier. Un tel changement d'attitude peut être considéré comme étant porteur d'une dynamique de la recherche. Le déficit d'animation devrait être comblé par la mise en place d'un séminaire de recherche.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
B	C	C	B	B

Valenciennes, le 14 avril 2009

Pr. M.P. MAIRESSE
Présidente de l'Université de Valenciennes
et du Hainaut-Cambrésis

Nos réf. : MPM/MS/09-032

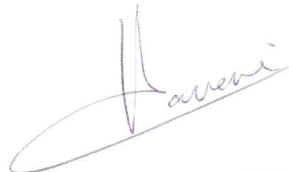
à

Monsieur le Président de
l'Agence d'Evaluation de la Recherche et
de l'Enseignement Supérieur
section des unités
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Objet : rapport d'évaluation de l'IDP (EA n°1384)
volet général

Vous m'avez transmis le 02/04/09 le rapport d'évaluation de l'unité de recherche Institut du Développement et de la Prospective – EA n°1384.

Je vous prie de trouver en annexe les éléments de réponse de Madame Karine PARROT, Directrice par intérim de l'Unité de recherche IDP – EA n°1384, concernant le volet général.



Professeur M.P. MAIRESSE

- IDP-

Remarques de fond relatives au rapport de l'AERES

De l'avis des membres du Laboratoire qui se sont exprimés sur le rapport de l'AERES, celui-ci reflète globalement la situation de fait du laboratoire. Quelques précisions peuvent être apportées audit rapport concernant sa substance.

- p. 5: Dans la « Présentation succincte de l'unité » :

--> Concernant « **le nombre de publiants** », il n'est fait état que de 4 personnes. Ce chiffre correspond certainement au mode de calcul préconisé par l'AERES consistant à ne comptabiliser que les publications dans les revues internationales à comité de lecture. Or, le laboratoire est composé pour plus de la moitié de chercheurs en droit, discipline où ce type de revue constitue sans conteste l'exception. Le laboratoire tient, dans ces conditions, à souligner le caractère particulièrement peu adéquat pour l'évaluation de la recherche juridique des critères utilisés et, conséquemment, le caractère peu significatif du résultat déclaré. A cette même rubrique, on notera que de très nombreuses – 39 – publications en sciences de gestion n'ont pas été comptabilisées.

- p. 5 : Concernant, « L'analyse globale de l'unité et de son évolution » :

Elle semble globalement correspondre à la réalité, décrivant un laboratoire en pleine reconstruction autour d'une nouvelle équipe et d'un projet qui peut s'inscrire dans l'un des projets émergents de l'Université.

- Sur les « Conclusions » et « Recommandations »

--> Concernant les points forts, si le rapport souligne à juste titre la qualité des publications en économie, il apparaît que les critères utilisés pour l'évaluation aboutissent à laisser dans l'ombre de nombreuses publications des chercheurs en droit et en sciences de gestion, tronquant ainsi la réalité de la production scientifique du laboratoire.

Cela étant, les publications dans ces deux disciplines peuvent légitimement être tenues pour insuffisantes (p.6). A ce égard, en conformité avec la dernière recommandation du rapport, a été mis en place depuis le mois de décembre 2008, dans le cadre du LIEN – la composante droit/économie du laboratoire – un séminaire de recherche qui se réunit régulièrement et permet de stimuler l'activité de recherche du laboratoire. Les doctorants sont conviés aux séminaires de recherche. L'effort visant à créer une dynamique collective de recherche est ainsi largement engagé au sein du LIEN.

A l'endroit du LARIME, – la composante sciences de gestion du laboratoire – le manque de porteurs de projets observé (p.6) tient à la fois au taux d'encadrement et à l'organisation du travail de recherche. En effet, le faible taux d'encadrement par des Professeurs des Universités en sciences de gestion – aussi bien en valeur absolue (3 postes) qu'en valeur relative rapportée au nombre de

Maîtres de Conférences ou au nombre d'étudiants – ralentit la dynamique des projets. Dans l'attente de recrutements futurs, l'équipe du LARIME a apporté une réponse organisationnelle à ce problème en répartissant les chercheurs autour de deux pôles : un pôle organisation et un pôle finance-comptabilité. Les deux pôles se réunissent mensuellement, tandis qu'une réunion plénière du LARIME a lieu chaque trimestre. Cette organisation augmente l'efficacité des réunions de recherche et devrait ainsi contribuer à accroître le nombre de publiants. Elle devrait notamment encourager l'investissement dans la recherche d'enseignants chercheurs auparavant exclusivement engagés dans des activités pédagogiques et administratives. La formation de jeunes chercheurs s'en trouve également encouragée puisque deux nouvelles inscriptions en thèse ont eu lieu depuis la visite de l'AERES et trois sont d'ores et déjà prévues d'ici la fin de l'année 2009.

--> Concernant le caractère porteur du projet porté par le Laboratoire, certaines initiatives en témoignent qui ont déjà pris forme depuis le 30 octobre 2008 - date de la visite de l'IDP par l'AERES. Ainsi, les actes du colloque organisé en mars 2008 réunissant économistes et juristes autour du thème des litiges contractuels transfrontaliers ont fait l'objet d'une publication en novembre 2008 aux Editions Larcier (Bruxelles).

--> Concernant la collaboration préconisée par le rapport avec les centres de recherche voisins, s'est nouée depuis le début 2009 une collaboration de plusieurs membres de l'IDP avec leurs homologues du Centre René Demogue de l'Université de Lille II, ainsi qu'avec l'Ecole des Mines et l'Université Paris Dauphine. Le projet, qui porte sur l'interaction des différentes normes gouvernant l'entreprise, contribue en outre à développer la recherche conjointe droit-gestion qui est une spécificité de l'Université. Ce projet devrait aboutir à la rédaction d'un ouvrage collectif à l'horizon 2010.

D'autres collaborations avec l'extérieur sont à l'étude. En particulier, le LARIME, qui entretient depuis de nombreuses années des relations étroites avec le GERME (laboratoire de recherche en gestion de l'Université de Lille 2 et de l'ESC Lille), cherche activement à développer cette collaboration.

--> Concernant la contradiction relevée entre le développement nécessaire de la recherche et une activité pédagogique forte, plusieurs choses méritent d'être soulignées. D'abord, la FDEG a déjà fait des efforts très sensibles pour concentrer son offre de formation. Ensuite, le sous effectif d'enseignant, en droit en particulier, oblige certains d'entre eux à accepter malgré eux des heures d'enseignement allant au-delà de leur service statutaire. Si l'appui au développement de la recherche en droit, économie et sciences de gestion passe inmanquablement par plusieurs recrutements, comme le suggère le rapport, l'offre de formation ne saurait pour autant être sacrifiée. La progression des effectifs étudiants montre le dynamisme de l'IAE comme de la FDEG ainsi que leur aptitude à concourir au renouveau d'un bassin d'emploi que la crise économique n'a pas épargné depuis la disparition de l'industrie minière. La relance effective de l'activité de recherche ne devrait pas être tenue pour incompatible avec le maintien d'une offre de formation qui fonctionne globalement de manière très satisfaisante.

Fait à Valenciennes, le 06 avril 2009

Professeur Karine Parrot
Directrice de l'IDP

